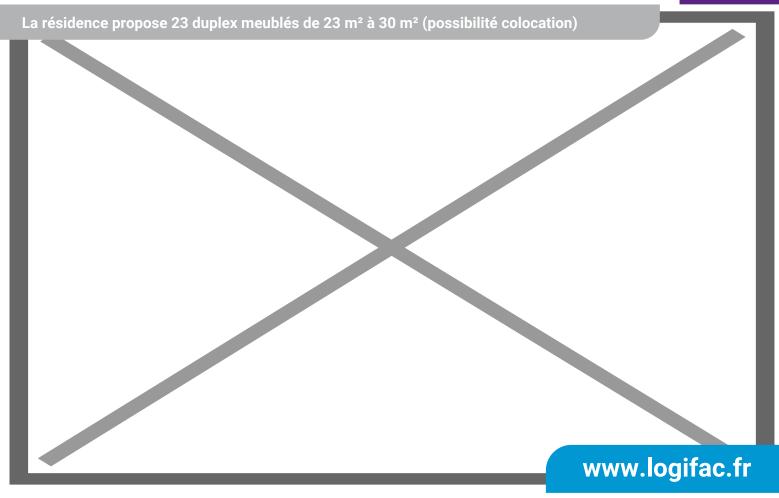
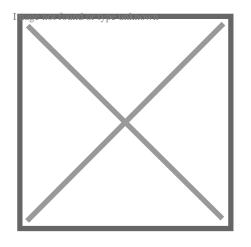


Résidence BELLES LETTRES

Lyon





78, rue de Marseille 69007 Lyon

LOGIFAC VOUS APPORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

Contact de la résidence

Contact national

04 78 69 62 62

01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h









23 duplex meublés de 23 m² à 30 m² (possibilité colocation)

Loyer/mois à partir de

Loyer CC pour le logement 501 (hors TOEM et électricité comprise).

Dépôt de garantie à partir de 402,84 € Frais d'état des lieux : 66 €

Consommation énergétiques indicatives : catégorie D Gaz à effet de serre : catégorie E

Frais de dossier à partir de 430 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.









Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



Nos services disponibles





Surveillance



Digicode











Meublé

PRÉSENTATION DES STUDIOS:

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle de bain : baignoire, lavabo, WC séparé.
- La pièce principale et mezzanine meublées : armoire, 1 ou 2 lits, table bureau, chaises et tables de chevet.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.



Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : digicode, laverie**, WIFI**, vidéosurveillance, jardin commun.

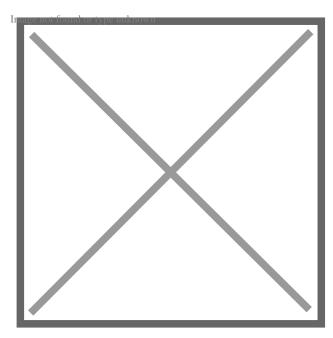


Photo de l'intérieur des logements

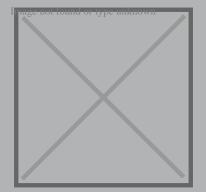
Les provisions sur charges incluent :

- · La mise à disposition du mobilier.
- Le chauffage collectif.
- La consommation d'eau froide et d'eau chaude.
- La consommation d'énergie sous forme d'acomptes qui sont régularisés.

Le résident prend directement en charge :

- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les dépassements de consommation (eau chaude, électricité) facturation trimestrielle.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Les frais d'accès à internet.
- En option**: kit linge.

^{**} Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence est située dans un quartier calme et commerçant.

À proximité du <u>centre-ville</u> (Place Bellecour). Les transports en commun proposent un accès direct et rapide vers les gares (Perrache, Jean Macé, Part-Dieu). De nombreux centres d'études sont à proximité.

^{*} Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

